

# Aide-mémoire

Bureau des délégués

DU 20 avril 2022

Tél. 450-659-5491 ou 438-320-5491  
Télé. 450-659-8743  
Courriel : z27\_lignery@aplcsq.net  
Site web : lignery.ca

## 1. AFFECTATION 2022-2023

- Liste d'ancienneté** : Inviter le personnel enseignant à vérifier la liste d'ancienneté. L'invitation sera aussi lancée sur L'INFO APL # 11 du mois de mai.
- Relo école au secondaire (du 10 au 17 mai dans les écoles et centres)**
  - Accompagner les enseignantes et les enseignants pour la relo-école;
  - Nous transmettre le rapport de relo.
  - Celui-ci vous sera transmis par courriel le 10 mai
  - Les documents sur la Relo école et la procédure d'affectation « Quand le printemps revient » sont accessibles via l'INFO APL # 10.
- Rappel !**  
**Au secondaire** : Faire des propositions en CPE pour la nomination des enseignantes et des enseignants-ressources, des enseignantes et enseignants soutien et pour déterminer l'organisation des allocations des GCPF fermés (utiliser les annexes au besoin- À venir).  
**Tous les secteurs concernés**  
Faire des propositions pour l'utilisation des sommes des annexes 49a, 49 b, 87 et 90 (annexes à venir)
- Les dates de rencontres APL sont disponibles sur le site de L'APL sur la page d'accueil [Actualités] ([www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)), et sur [l'INFO APL # 10](#)

## 2. FORMATIONS SUR LA NOUVELLE TÂCHE – SECTEUR JEUNES (MODE VIRTUEL)

- La convention 2020-2023 amène de nouvelles dispositions quant à la tâche, notamment l'annualisation de celle-ci.
- Des formations (mode virtuel) seront offertes le mardi 17 mai à 18h30 (**préscolaire**) et le mercredi 18 mai à 18h30 (**primaire et secondaire**)
  - Pour les personnes déléguées
    - Pour la formation préscolaire : les personnes déléguées sont invitées à informer l'équipe du préscolaire de cette formation. Nous souhaitons qu'au moins une personne du préscolaire par école assiste à la formation.
  - Pour les autres personnes intéressées (Membres du CPE, personnes enseignantes ...)
- L'inscription à cette formation en mode virtuel est requise.
  - Les personnes déléguées recevront une invitation (incluant un lien pour l'inscription).
    - Si d'autres personnes souhaitent participer (membres CPE et CE, personnes enseignantes), les inviter à communiquer avec nous afin que nous puissions leur envoyer l'invitation.

## 3. DÉPASSEMENT DES MAXIMA

- Lors d'une réunion, donner les explications aux enseignantes et aux enseignants sur la procédure à suivre pour vérifier ou effectuer une réclamation en cas de dépassement des maxima d'élèves par classe.
- Toutes les informations et la documentation sont disponibles sur le site de L'APL [[Conventions et droits / Conventions / Compensation pour dépassement des maxima d'élèves](#)].

## 4. EHDA – NOUVELLES MESURES DE LA CONVENTION 2020-2023

- Pour les écoles primaires, IMSE 4 à 8, vous serez interpellés en lien avec l'annexe 49 section 2 (49c). Ajout de ressources en service direct à l'apprentissage des élèves (groupes difficiles)
- Soyez à l'affût d'une possible consultation afin d'utiliser des sommes de l'annexe 90- seuil minimal de services. Le CSS souhaite, encore une fois, centraliser des sommes de cette annexe. C'est à chaque milieu de prendre cette décision et d'en faire une proposition en CPE (# 18 la préparation et la répartition du budget de l'école.
- Nous vous tiendrons informés des autres annexes à venir : Annexe 32 – sommes allouées en soutien à la composition de la classe en FP et à L'ÉDA, annexe 59 – Sommes allouées en soutien aux enseignantes et enseignants et élèves des écoles primaires et secondaires ayant des indices 7 à 10 afin de favoriser la stabilité des équipes enseignantes.

## 5. ELECTIONS AU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'APL

- Les élections au Conseil exécutif auront lieu à l'Assemblée générale du **15 juin 2021**.
- Inviter vos collègues enseignants à consulter le « **Communiqué APL # 17** », pour connaître les postes en élection
  - Le Communiqué # 17 sera distribué dans les écoles et les centres dans **la semaine du 9 mai 2022**.
- Le formulaire de mise en candidature sera disponible sur le site Web de L'APL ([www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)) **dès le 9 mai 2022** → [Documents / Formulaires et lettres types]

## 6. INFORMATIONS

- Projet pilote du ministère – Aide à la classe (préscolaire 5 ans et primaire)**

Les équipes écoles intéressées à poser leur candidature ont jusqu'au 25 avril 2022 pour le faire. Les directions des écoles primaires ont reçu le formulaire de candidature. Si vous souhaitez avoir plus de détails sur ce projet pilote, nous vous invitons à communiquer avec nous.

---

**Examen ministériel – Histoire 4<sup>e</sup> secondaire**

Inviter les collègues enseignants à consulter [l'INFO APL #10](#) pour connaître les nouvelles directives du Ministère sur la diffusion et l'administration de l'épreuve d'appoint d'*Histoire du Québec et du Canada*.

---

**Libérations pour correction des épreuves ministérielles**

Inviter les collègues enseignants à consulter [l'INFO APL #10](#) pour connaître les modalités de libération pour la correction des épreuves obligatoires et l'administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire.

---

**Normes et modalités – Révision de notes (LIP)**

Le règlement du ministère, qui détermine les conditions et modalités de révision de notes prévus à l'art. 96.15 – 6 (dernier paragraphe), est présentement à l'état de projet et devrait être en vigueur pour l'année scolaire 2022-2023.

Si vous êtes interpellés par vos directions afin de faire les travaux en lien avec la révision de notes dans vos Normes et modalités d'évaluation des apprentissages, veuillez communiquer avec nous promptement.

---

**Travaux sur le maintien de l'équité salariale**

- Se porter volontaire ou inviter des connaissances à se manifester pour collaborer aux travaux pour le maintien de l'équité salariale en appelant au bureau (514-659-5491) ou par courriel ([z27\\_lignery@aplcsq.net](mailto:z27_lignery@aplcsq.net)) d'ici au **6 mai**
- La journée prévue pour effectuer ce travail est le **20 mai 2022**

---

**Prolongation – enquête INSPQ (Institut national de santé publique du Québec)**

Considérant l'importance de l'enquête sur la santé psychologique des personnels scolaires, l'INSPQ a décidé de prolonger la période de réponse au questionnaire. <https://sondages.inspq.qc.ca/santetravail/189748?lang=fr>

Inviter les membres à y participer, dès que possible, si ce n'est pas déjà fait.

---

**Congé en cas de décès**

Informez les collègues enseignants que de nouvelles dispositions à la convention signée le 18 novembre dernier modifient les « Congés en cas de décès ». La documentation est à jour sur le site de L'APL ([Lien](#)). Dans le doute, les inviter à communiquer avec L'APL (514-659-5491)

---

**Horaire du préscolaire**

Si des travaux sont effectués par l'équipe du préscolaire afin de modifier l'horaire, inviter ces enseignantes et ces enseignants à communiquer avec nous. La vigilance est de mise.

Des précisions à ce sujet seront transmises à l'occasion de la formation sur la tâche du mardi 17 mai 2022 à 18h30

---

**Nomination des membres du CPE, du CE et des personnes déléguées pour 2022-2023**

**CPE :**

- Nomination des membres du CPE **au plus tard, le 15 juin**, lors d'une assemblée générale des personnes enseignantes de votre école ou votre centre.
- Au plus tard, **le 20 juin**, le nom des enseignantes et des enseignants, du CPE, est communiqué à la direction de votre école ou de votre centre.
- Une lettre contenant tous les détails sera bientôt acheminée à la présidence du CPE

**Déléguées, délégués et substituts**

- Les déléguées et délégués et substituts de cette année recevront **en mai**, à la maison, une lettre et des explications afin de procéder à l'élection des déléguées, délégués et substituts pour 2022-2023.
- Transmettre les noms des personnes élues par écrit à L'APL. ([z27\\_lignery@aplcsq.net](mailto:z27_lignery@aplcsq.net))

**Membres du CE**

- L'élection des membres se fait à la **rentrée scolaire**, au cours du **mois de septembre**.
- Nous vous reviendrons sur ce sujet en **début d'année 2022-2023**

---

**Session Assurance-Emploi**

- Le **1<sup>er</sup> juin 2022 - 16h30** → **Au Tournant** – en personne seulement
- Cette invitation (incluant les modalités d'inscription) sera diffusée dans **l'INFO APL #11 (mai)**

***Merci !***